

Décret

Générale

colonial

Décret n° 08-417-1931 Approbation du budget local de la Côte française des Somalis s pour l'exercice 1931.

n° 08-417-1931

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
16 juillet 1931

Numéro JO
n° 417 du 31/08/1931

Date du numéro
31 août 1931

VISAS

Le Président de la République française, Sur le rapport du Ministre des colonies, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la Côte française des Somalis par décret du 18 juin 1884: Vu le décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des colonies,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1^{er}. — Est approuvé le budget local de la Côte française des Somalis, pour l'exercice 1931, arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 17.733.374 fr. 76.

Art. 2

— Le Ministre des colonies est chargé de l'exécution du présent décret.

Paul DOUMER. Par le Président de la République : **Le Ministre des colonies, Paul REYNAURD.**